

ON CONTINUE...

avec l'UFR des industries chimiques CGT

l'édito

AGIRC-ARRCO : DE L'ARGENT ET DES INVESTISSEMENTS DOUTEUX

Cette caisse de retraite complémentaire, censée remplir une mission d'intérêt général, détient actuellement 68 milliards €.

Non seulement il n'est pour le moment pas question d'une redistribution équitable de son excédent de 2 milliards € en direction de nos pensions de retraite (mises à mal par cet organisme depuis des années) mais de surcroît, les placements qu'elle effectue posent un certain nombre de réels problèmes éthiques.

En effet, une enquête de Libération révèle que l'Agirc-Arrco finance des pollueurs, en l'occurrence, les 10 premiers émetteurs de gaz à effet de serre, qui représentent 51 % de son portefeuille d'actions.

Et ce n'est pas tout, les cotisations des salariés qui partent dans sa direction financent, sans que ceux-ci les approuvent, naturellement, d'autres placements problématiques, bénéfiques à la pollution, enfouis dans

des lettres codées « ESG », acronyme pour « Environnementaux, Sociaux et de Gouvernances ».

Il s'agit là de greenwashing, technique marketing permettant seulement de se donner une image écolo sciemment trompeuse. Les prétendues préoccupations environnementales mises en avant sont bien loin d'être suivies d'effet par les entreprises qui pratiquent cet écoblanchiment. Même le très libéral journal britannique The Economist, qualifie cette pratique de « vaste fumisterie financière et publique ».

L'Agirc-Arrco pratiquerait donc un jeu bien dangereux, agissant comme les acteurs du CAC 40, hélas rarement inquiétés pour avoir menti sur l'aspect vertueux de leurs investissements labellisés ESG.

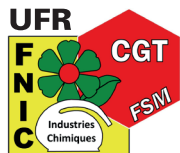
Un autre de ces labels, ISR (Investissement Socialement Responsable) a également le vent en poupe, et est tout aussi illusoire que l'ESG : pas loin de 700 fonds, dont les encours représentent 5,8 % de l'épargne financière

des ménages français, arborent actuellement ce sceau public. Rien de tel en Allemagne, où la prestigieuse Deutsche Bank a été perquisitionnée pour son greenwashing par la police, laquelle a recouru à plusieurs arrestations dans le cadre d'une enquête sur l'usage de ce label par des fonds d'investissement. Mais voilà, nous sommes en France, chantre d'un modèle ultralibéral décomplexé où la pollution et les enjeux climatiques ne sont vraiment pas la priorité du gouvernement.

Le directeur de l'Agirc-Arrco, interrogé par Libération, a qualifié sa politique d'investissement de « pragmatique et responsable ». Responsable envers qui ? Certainement pas envers les salariés dont les employeurs contribuent à financer une pollution qui risque fort, plus tard, d'abrèger considérablement les années de retraite, lesquelles sont déjà naturellement écourtées par un incessant report de l'âge de départ. ■

Sommaire

Une : L'édito • L'action, les 22 et 29 septembre p.2 • L'information, l'international p.3 • L'agenda, l'orga-le point, le coup de gueule p.4 •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la FNIC (Fédération Nationale des Industries Chimiques)
 FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
 Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr
 Directeur de publication : Emmanuel Lépine
 Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

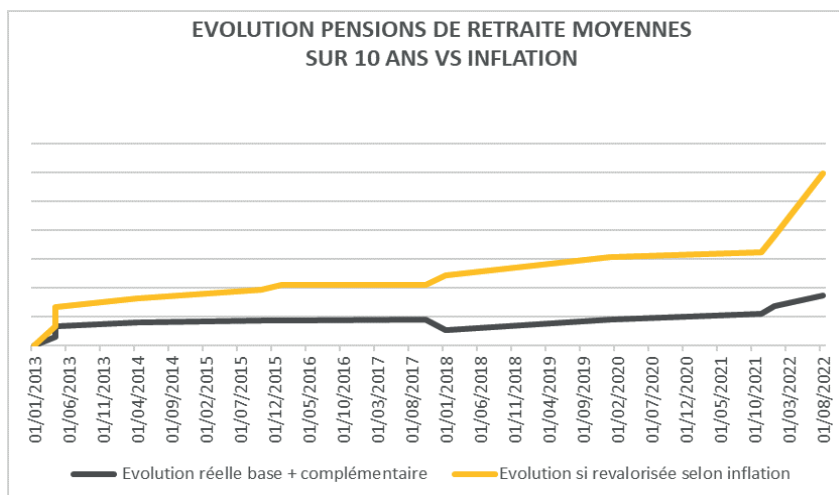
l'action

JOURNÉES NATIONALES D'ACTION LES 22 ET 29/09 : LES RETRAITÉS PARTIE PRENANTE

La revalorisation de 4 % de la partie régime général des retraites (qui a été annoncée le 1^{er} juillet), alors que l'indice des prix était en hausse déjà de 5,2 % sur un an fin mai, est très largement insuffisante. Les réelles projections (INSEE et Banque de France) font plutôt apparaître une inflation de l'ordre de 6,1 % à date. La revalorisation de 1,1 % au 1^{er} Janvier 2022 quant à elle n'est pas à prendre en compte, puisqu'elle devait compenser (et c'est loin d'être le cas) l'inflation de 2021 qui était de 1,7 %.

Quant à l'AGIRC-ARRCO, après +1 % en octobre 2021, rien n'est prévu pour le moment, malgré son gros trésor de guerre (68 milliards d'€, investis par ailleurs de façon douteuse : cf. notre édito).

Avec les sous-revalorisations conjuguées à la hausse de 1,83 point de la CSG sous Macron, nous avons énormément perdu depuis 2013, comme l'indique le graphique ci-contre, lequel, arrêté au 31/08/2022, prend en compte l'inflation et les revalorisations de cette année.



Salariés, retraités, nous sommes tous concernés par des politiques qui, depuis plus de 10 ans, ne nous ont pas transformés en privilégiés mais en victimes des choix gouvernementaux et patronaux. Avec les spéculations qui favorisent l'inflation et battent des records sur le pétrole, le gaz, les matières premières et les produits agricoles, ce sont les résultats financiers des entreprises du CAC 40 qui explosent et des dividendes de 44 Milliards d'€ rien que pour le 2^{ème} trimestre 2022 pour leurs actionnaires.

**EMMANUEL MACRON, EN CONSEIL DES MINISTRES :
"NOUS VIVONS LA FIN DE L'ABONDANCE ET DE L'INSOUCIANCE"**



LES DIVIDENDES VERSÉS PAR LES GRANDES ENTREPRISES ONT ATTEINT UN NIVEAU RECORD DE 44 MILLIARDS D'EUROS AU DEUXIÈME TRIMESTRE EN FRANCE.

NOUS SERONS PARTIE PRENANTE DES JOURNÉES D'ACTION DES 22 ET 29 SEPTEMBRE, POUR LA SANTÉ ET LE POUVOIR D'ACHAT, ET DE TOUTES CELLES QUI SUIVRONT, CAR NOUS ESPÉRONS BIEN NE PAS NOUS EN TENIR LÀ.

L'ultralibéralisme au pouvoir, non content de nous appauvrir, se désengage de plus en plus des services publics essentiels fondés sur l'intérêt général, au profit d'entreprises du secteur privé qu'il soutient corps et âme.

Notre UCR appellera aussi prochainement à construire une initiative devant le siège de l'AGIRC-ARRCO courant octobre et notre UFR-FNIC y répondra présente. ■

FRAUDE FISCALE VS FRAUDE SOCIALE : ON CLARIFIE

Les néolibéraux matraquent que la fraude sociale serait plus importante que la fraude fiscale. En réalité, leur discours est motivé par leur idéologie : jeter le discrédit sur la redistribution sociale en stigmatisant « l'assistanat ». Ce sont les mêmes qui prônent, entre autres, la déréglementation, la réduction de l'action publique et de la protection sociale et qui dénoncent sans relâche l'assistanat.

La fraude sociale, elle, relève essentiellement du travail non déclaré (dont sont victimes des travailleurs privés de droits sociaux) et de réseaux organisés, tandis que la fraude fiscale demeure incomparablement plus élevée que la fraude sociale, dont seule une part minoritaire (0,27 % des allocataires CAF considérés comme fraudeurs sur 13,8 millions) est constituée de la fraude aux prestations sociales.

Tandis que l'on assiste à un renforcement du « contrôle social », les redressements issus du contrôle fiscal baissent en raison, d'une part d'un manque d'effectifs des services de contrôle et d'autre part, de dispositifs qui affaiblissent cette lutte.

Pourtant, la fraude fiscale a un impact incomparable sur l'économie française, l'environnement et la démocratie. Elle coûte des milliards chaque année et devrait demeurer la priorité : on l'estime à plus de 1 000 milliards de dollars par an au niveau mondial, dont 40 milliards de dollars pour la France.



Par exemple, la fraude à la TVA (qui consiste à détourner le mécanisme de la TVA, dans le but de ne pas reverser l'impôt dû à l'État, ou de bénéficier d'une créance fiscale), correspond à **une perte de plus de 4 000 euros par seconde**.

Parallèlement à cela, la fraude sociale est estimée à 8,5 milliards d'euros.

Contrairement à l'idée fautive selon laquelle les « assistés » se gaveraient des différentes aides et prestations sociales, on constate aussi un non-recours de personnes qui, pouvant bénéficier de prestations sociales, ne les réclament pas... 10 milliards d'euros ne seraient ainsi pas versés en raison du « non-recours ».

Autrement dit, la non-distribution par le non-recours dépassent de très loin la fraude réelle ou supposée aux prestations sociales. De quoi finir de tordre quelques idées reçues parfois persistantes dans le discours public et politique. ■

l'international

ÇA CHAUFFE AU ROYAUME-UNI : GRANDES GRÈVES

Au Royaume-Uni, les prix de l'énergie doivent augmenter de 80 % à compter du 1^{er} octobre.

Une explosion, couplée à l'inflation de 10,1 % enregistrée cet été : un record parmi les pays du G7, qui alimentera le mouvement « Don't pay » (« Ne payez pas »), par lequel plus de 120 000 citoyens se seraient déjà engagés à ne pas régler leur prochaine facture.

Dans le pays se multiplient des mouvements sociaux d'ampleur, du jamais vu depuis 30 ans : chauffeurs de bus, trains et métros, dockers du plus gros port de fret, postiers, éboueurs, avocats, travailleurs sociaux, ont annoncé arrêter à nouveau

le travail en septembre, initiatives encouragées par des victoires parfois arrachées aux employeurs par les syndicats. **Ainsi, des hausses de salaire de 12,9 % et 13 % ont été enregistrées en août dans deux filiales d'un groupe de bus.**

Devant la multiplication des mobilisations, plusieurs motions viennent d'être déposées par les principaux syndicats britanniques pour synchroniser leurs mouvements à l'automne. Selon le quotidien The Guardian, l'initiative doit aboutir dans les prochaines semaines à une « vague d'actions revendicatives ». ■

L'agenda

- 22 septembre : JOURNÉE NATIONALE D'ACTION POUR LA SANTÉ
- 29 septembre : JOURNÉE NATIONALE D'ACTION POUR GAGNER L' AUGMENTATION DES SALAIRES ET DE PENSIONS

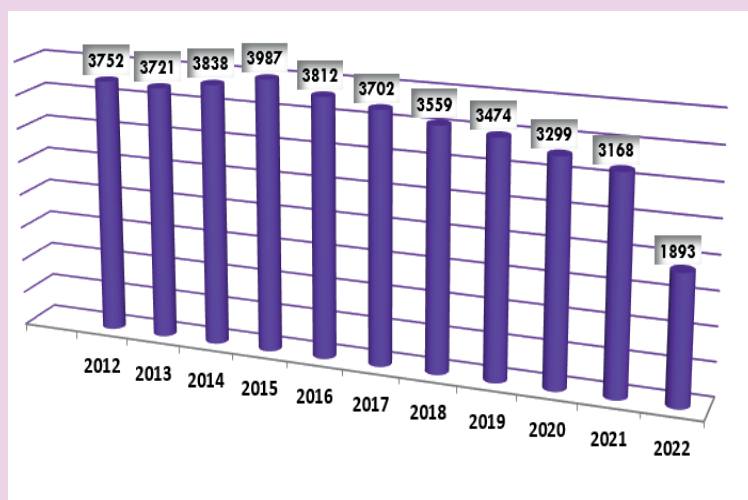
l'orga - le point...

FNI AU 31 AOÛT 2022

Malgré les relances, nous accusons encore un retard sur 2021 de 131 FNI.

Il convient donc de poursuivre le travail engagé à tous les niveaux de notre Organisation pour nous permettre de nous rapprocher des 100 % FNI 2021.

CAR, RAPPELONS-LE, POUR SE REVENDIQUER CGT, LA PREMIÈRE DES CHOSES EST D'ÊTRE À JOUR DE SES COTISATIONS !



l'orga - le point...

COUP DE GUEULE!

PAS DE SALAIRE QUI NE SOIT SOCIALISÉ !

En cette période de forte inflation, lorsque le salaire (socialisé) ne suit pas, la perte de pouvoir d'achat devient insupportable pour les travailleurs et les retraités.

Le patronat et son gouvernement ultra-libéral ont privilégié depuis des années la rémunération plutôt que le salaire. Si en général le salaire (de base) est garanti (SMIC, code du travail, conventions collectives, accords d'entreprises) ce n'est pas le cas de diverses formes de rémunération qui, elles, sont aléatoires (pas obligatoires et non garanties dans le temps).

Si ces dernières peuvent paraître alléchantes, pour certaines organisations syndicales, voire syndicats d'entreprises au travers de l'intéressement, de la participation, de primes exceptionnelles, d'heures supplémentaires, de paiement de RTT et de congés, elles précarisent le pouvoir d'achat et fragilisent notre modèle de protection sociale (exonération totale ou partielle des cotisations sociales).

NOTRE COMBAT POUR DES AUGMENTATIONS GÉNÉRALES DES SALAIRES (SOCIALISÉS) CONDITIONNE NOTRE MIEUX VIVRE ET NOTRE AVENIR.